34e ANNEE N° 2699 PARAIT LE SAMEDI 8 DÉCEMBRE 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

LETTRE DE PARIS

LE VETO

La grande presse, après les officieux, annonce que M. Millerand opposera son veto au rétablissement du scrutin uninominal. Nous n'osons croire que le Chef de l'Etat, après réflexion, commette cette faute.

Le Parti radical et radical-socialiste, qui a eu et qui aura encore les responsabilités du gouvernement, ne saurait se réjouir de pareilles erreurs même alors qu'elles lui donnent des armes pour la bataille électorale. Tout ce qui affaiblit le parlementarisme, tout ce qui discrédite les pouvoirs publics dans la démocratie organisée sur la base du suffrage universel lui paraît détestable.

Loin de nous réjouir de l'échec lamentable de la Chambre du Bloc National, de l'ignorance de beaucoup de ses membres du bavardage irritant qui ralentit les délibérations et de l'impuissance de la majorité à décider, nous avons déploré que ceux qui nous avaient si injustement attaqués aient moins bien fait que leurs prédécesseurs.

Les déviations de la fonction présidentielle nous peinent également, plus qu'elles ne nous irritent. Le discours d'Evreux, en d'autres temps, eût susciter les plus vives polémiques. On remarquera que les Radicaux se sont contentés de relever ce qu'il y avait d'insolite dans cette manifestation de l'état d'esprit de M. Millerand.

Quels que soient nos sentiments intimes, nous tenons à affirmer que l'élu du Congrès de Versailles de 1920 représente pour nous la République Française. Le respect que nous avons pour nos institutions couvre sa personnalité. Néanmoins, toute velléité de pouvoir personnel nous trouverait prêts à une opposition résolue.

On prétend que, les limites de la Constitution enserrent trop étroitement le Président de la République et que l'hôte actuel de l'Elysée ne peut s'y mouvoir sans faire reculer ces limites par la révision.

Le rôle et l'action du Président sont-ils donc si restreints ? N'est-ce point, au contraire, parce que certaines prérogatives de la présidence se heurtent au sentiment public qu'elles n'ont jamais déterminé les actes du Pouvoir ?

Le Président peut s'adresser directement à la Nation mais par la voie du message. Ce que l'on reproche au discours d'Evreux, c'est d'avoir été prononcé par-dessus la tête du parlement et du gouvernement. La dissolution de la Chambre des Députés est dans la loi ; elle n'est plus dans l'usage. Ce droit de veto dont on parle aujourd'hui est constitutionnel.

M. Millerand peut très régulièrement, demander une seconde délibération. Ce qui serait moins correct, ce serait de peser sur les décisions du Parlement par la menace de démission. Mais nous voulons avoir une plus haute idée du premier magistrat de la République pour croire que cette éventualité dominera les débats.

Un Parlement soucieux de sa dignité ne se laisserait point facilement émouvoir par les propos de couloirs ou les informations élyséennes. Puis, après tout, si la crise présidentielle s'ouvrait, à propos de la réforme électorale, nous le regretterions, nous, mais le pays, qui est pour le scrutin uninominal ? Il en serait tout d'abord étonné, puis, il en prendrait son parti.

Félix BOUFFANDEAU.

Procés de Presse

Jeudi dernier, ont été rendus les deux jugements concernant les poursuites en injures publiques et diffamations, dirigées par M. Raoul Anglès, député, contre M J Margaillan, gérant du journal communiste *le Travailleur des Alpes*, et le jugement relatif à l'assignation pour diffamations, donnée par M. Margaillan à M. Drac gérant du *Républicain des Alpes*, dont le rédacteur en chef est M. Millot.

M. Beinet présidait, assisté de MM. Roca et Piéri, juges au siège.

Les jugements, intervenus sur les poursuites de M. Anglès, constituent des documents de jurisprudence fort intéressants, quant à la définition de la diffamation et de l'injure, et, quant à l'application méthodique des principes à chacune des injures et diffamations, reprochées par M. Anglès, au sieur Margaillan.

Sur la première poursuite, du 15 juin 1923, le sieur Margaillan est condamné à cent francs d'amende, à mille francs de dommages-intérêts, à cinq insertions de l'intégralité du jugement dans les journaux : *le Travailleur des Alpes, le Journal des Basses-Alpes, la Gazette des Alpes, le Sisteron-Journal* et *le Républicain de Manosque*. On été, également, ordonnées des insertions par extraits, dans *le Petit Marseillais* et *le Petit Provençal*.

Le jugement rendu dans l'affaire du 1er août, condamne encore M. Margaillan à cent francs d'amende, puis à quinze cents francs de dommages-intérêts avec les mêmes insertions qui ont été prescrites dans la première affaire.

Quant à la poursuite, engagée par M. Margaillan contre M. Drac, gérant du *Républicain des Alpes*, de Manosque, elle est déclarée mal fondée, à défaut de propos diffamatoires de nature à être retenus par le tribunal.

M Drac est purement et simplement acquitté, et M. Margaillan est condamné aux dépens

Dés que les trois jugements ont été prononcés, M. Margaillan a interjeté appel.

MON FILM

Prenez garde aux Sénateurs

Un automobile (je dis un pour faire plaisir à l'Académie) a renversé boulevard des Invalides un sénateur M. R.. Rien de grave. Un pantalon déchiré.

Un sénateur renversé... Il aime encore mieux l'être ainsi, sans doute, que par ses électeurs Mais on n'aurait pas pu le renverser dans les environs du Sénat ?

Là, en effet, des agents — quatre agents — montent la garde tout le long des heures du jour où l'on sort les sénateurs. Ils obligent tous les véhicules à aller à l'allure d'un sénateur au pas.

Comme çà, à cet endroit là, il n'y a pas de sénateurs renversés. Il en résulte, toute la sainte journée, des embouteillages de voitures des pertes de temps et d'argent, des corvées pour les agents, des querelles et des contraventions. Toutes choses sans importance, car ainsi les sénateurs peuvent traverser la rue.

Mais l'accident de M. R... pose la question dans toute son ampleur. Maintenant, il faut ou bien obliger les véhicules dans les traversées des villes à aller à une vitesse maximum de trois kilomètres à l'heure. Ou bien il faut interdire aux sénateurs de sortir de leur petit jardin....

Car ce sont à ces fantaisies et à ces absurdités que l'on arrive, lorsque l'on fait une exception aux règles générales, en faveur d'une catégorie de citoyens.

Car alors, il n'y a pas de raison pour que .....et voyait tout ce qu'un homme d'esprit tirerait de ce « pour que....» : l'interdiction de vendre des épingles de nourrice avec lesquelles les sénateurs pourraient se piquer, des boissons avec lesquelles des députés pourraient se distraire de leurs travaux, etc.

Quand on fait des lois, il est bon de commencer par s'y conformer.

F. D.

Chronique Sportive

Les réflexions d'un sportsman

Une équipe de footballeurs vient d'être constituée au *Sisteron Vélo*.

Où est la célèbre équipe de jadis, qui faisait triompher nos couleurs sur tous les terrains de la région ? Où sont nos « Petits Bleus » qui, hier encore, détenaient le championnat des Basses-Alpes 2e série ?

Un instant aussi, nous avons eu trois équipes, des coureurs cyclistes et pédestres, mais cette réalité dura l'espace d'un beau rêve, quelques mois !

On se souvient cependant que Sisteron a fait bonne figure dans les Annales Sportives.

Une Coupe nous reste, souvenir de gloire, dont nous sommes fiers parce qu'elle symbolise la vaillance et l'énergie de nos devanciers.

Il y a deux ans à peine, une équipe 1re paraissait suffisante pour s'affirmer aux alentours ; elle comprenait de solides adeptes, mais tous ces fervents qui défendirent si vaillamment notre gloire et la leur, ont vu tour à tour leurs forces et leur foi les trahir.

Ils sont « descendus », pour employer une expression américaine, et ils ne sont pas remplacés.

Le foot-ball, la course, ici, ne passionnent pas les foules. Et tel qui hier était son idole, n'est plus aujourd'hui que sa risée !

Car l'histoire du foot-ball c'est, hélas ! l'histoire de la vie !

Ch. FERAUD,
Vice-Président du *S. V.*

***

SISTERON-VELO

Malgré l'absence de la presque totalité de la Commission, la réunion de la société a eu lieu jeudi soir sous la présidence de M. Barthélemy. Il a été procédé à la formation des 1re et 2e équipes.

Sont convoqués pour le déplacement à Saint-Auban :

1re équipe. — Gremaud, Daumas, Reynier, Gaston Latil, Put, Brun, Conchy, Bernard, Ciabrini, Latil Jules, Jaume.

2e équipe. — Casagrande, Doussoulin, Ciabrini, Brochier, Manteller, Paret, Garcin, Brun, Dallier, Esmiol.

Le déplacement se faisant par autos, les équipiers sont priés d'être à midi devant le Casino.

Demain dimanche, sur notre terrain de la 2e maisonnette, grand match championnat des Basses-Alpes 1re série, entre les équipes 1res de Digne-Ville et de Saint-Auban.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale

SISTERON

Avis. — Il est rappelé que l'adjudication de divers droits communaux (parcage, droits de place, pesage, mesurage et balayage public) aura lieu le dimanche 16 courant, après celle des droits d'octroi qui aura lieu le même jour, à 2 heures du soir.

Pesage et mesurage, mise à prix : 1000 fr. — Droits de place, parcage réunis, mise à prix : 1500 fr. — Balayage public, mise à prix : 8000 fr.

***

MM. les fournisseurs de la Ville, du Bureau de Bienfaisance et de l'Hospice sont invités à déposer leur facture pour les fournitures faites en 1923, au secrétariat de la mairie et à l'économat de l'Hospice.

Mi-Carême 1924. — Nous avons pu lire ces jours derniers, sous différentes rubriques des villes qui nous voisinent, un appel lancé au public par le Comité des fêtes pour l'organisation des réjouissances qui auront lieu au printemps dans ces villes. Notamment Aix, dont les fêtes de carnaval sont autant courues que celles de Nice, a déjà formé sa commission qui aura à s'occuper de la Mi-Carême.

Nous ne voulons, certes pas, comparer les fêtes de Sisteron à celles d'Aix ou de Nice, puisque les moyens financiers ne sont pas les mêmes, mais nous disons avec fierté que les nôtres ont aussi leur succès et que, bien loin à la ronde, elles n'ont pas leurs égales soit par l'originalité et le goût local que nous leur donnons.

L'année dernière, au début, une certaine indifférence semblait préluder à l'organisation de la Mi-Carême et on sait qu'elle fut organisée à la hâte et qu'elle donnait, au Comité organisateur, le double de peine qu'en temps normal. Ces fêtes eurent lieu, elles furent réussies, mais elles demandèrent un gros effort.

Pour éviter ce surmenage il nous semble, croyons-nous, que pendant les longues soirées d'hiver nous pourrions penser à la Mi-Carême de 1924 et constituer le Comité. En nous y prenant à l'avance l'organisation en sera plus facile, les éléments plus nombreux et la réussite plus certaine.

Nous savons que ce n'est pas en vain que nous faisons appel au concours de toutes les bonnes volontés, nous lançons un appel aux jeunes et aux demis vieux avec l'espoir qu'il sera entendu et que tous y répondront.

A quand la première réunion ?

Chambre de Commerce. — Les électeurs à la Chambre de Commerce sont invités à voter demain dimanche, de 10 h. du matin à 4 h. du soir, à la mairie de Sisteron.

Sont candidats et sollicitent le renouvellement de leur mandat : *MM.*

Eyriès Emile, négociant à Manosque membre sortant ;

Michel Benjamin, négociant à Sisteron, membre sortant ;

Rippert Louis, négociant à Digne, membre sortant ;

Saurin Adolphe, banquier à Castellane, membre sortant.

Les négociants veulent bien être représentés à la Chambre de Commerce, à Digne, mais ils veulent aussi être renseignés sur le travail accompli par leurs représentants, car ce n'est un secret pour personne en disant que le rôle des chambres de commerce est surtout de protester contre les vexations commerciales, les surcharges d'impôts, la taxe du chiffre d'affaires et les améliorations féroviaires. Il serait intéressant de savoir au moins une fois l'an le résultat des délibérations de la Chambre de Commerce puisqu'elle sollicite nos suffrages.

Sainte-Cécile. — En plaçant ces trois jours de fêtes sous le vocable de Sainte Cécile, nos musiciens étaient certains d'obtenir trois journées de soleil. En effet, sauf une petite averse qui tomba dans la nuit de dimanche, les *Touristes des Alpes* ne restèrent pas inactifs pendant ces trois jours de beau temps.

Samedi à 8 h eut lieu à l'hôtel des Acacias le banquet auquel participèrent membres actifs et honoraires ; chacun fit honneur au menu jusqu'au moment où le président, M. Reynaud, remercia les membres honoraires d'honorer ces agapes musicales, ensuite les chants les plus gais, parmi lesquels nous citerons "la marche des Touristes des Alpes" et celle de "Saint-Cécilon" se font entendre jusqu'à l'heure de l'aubade donnée par toute la musique au moment où beaucoup de gens ont compté plus d'une mesure de sommeil.

Le programme exécuté dimanche soir à l'Eldorado recueillait d'unanimes applaudissements. A la fin du concert les élèves musiciens ont offert à leur distingué professeur M. Bombled, chef, un magnifique objet d'art et un superbe bouquet aux fleurs fraiches et multicolores. M. Bombled en quelques mots remercie ces jeunes gens de leur délicate attention. Le bal qui suivit fut des plus animés et l'on dansa jusqu'à l'aube avec une ardeur qui ne s'était pas manifestée depuis longtemps.

La journée de lundi fut la partie de cabanon avec tous ses charmes. Saint Cécilon y fut fêté avec humour par une trentaine de joyeux drilles qui après avoir copieusement arrosé leur saint et tous les saints du Paradis rentrèrent au logis en musique après avoir vidé une coupe de champagne. Toutes ces fêtes s'accomplirent corectement et chacun se retira heureux d'avoir passé d'aussi agréables journées.

—o—

Conférence — Le lundi 10 courant à 8 heures 30 du soir au Casino, M. Daudet-Bancel fera une conférence publique et contradictoire, sur la vie chère et la Coopération.

A l'issue de la conférence une tombola gratuite, offerte par la Ruche Sisteronnaise, sera tirée. Chaque personne au dessus de 18 ans recevra un billet. L'entrée sera gratuite même pour les personnes ne faisant pas partie de la Coopérative

AU TEMPLE DES GOURMETS

Si vous voulez avoir des produits irréprochables fabriqués spécialement et avec des matières premières de 1er choix, adressez-vous pour les fêtes

de NOEL et du JOUR DE L'AN à la

Confiserie C. BONNET

23, Rue Droite* — SISTERON — *Basses-Alpes

Vous y trouverez des **bombons** d'un goût exquis, tels que **trufettes** et **noix chocolat, marrons glacés, fruits confits, fondants** de toutes sortes, **papillottes**, etc, etc...

NOUGATS INCOMPARABLES

Patés froids en croute délicieux

et tous les articles de patisserie

M. BONNET Clovis, ex-chef des premières maisons de Paris, se charge en toutes époques de l'année d'exécuter les commandes ainsi que les expéditions pour le dehors que l'on voudra bien lui confier.

R. C. Sisteron 8.

Mutualité — Afin de faciliter la tâche de la commission des finances qui se réunira sous peu les membres de la S. M hommes sont invités à verser sans délai leurs cotisations en retard entre les mains du trésorier.

***

Il est rappelé aux membres de la société de la mutualité scolaire de Sisteron-Noyers qu'ils ont a acquitter leurs cotisations de l'année 1923 avant le 31 décembre.

***

Les Dames appartenant à l'*Union Mutuelle des femmes de Sisteron* sont invitées à mettre leurs cotisations à jour dans le plus court délai

Emploi. — Un emploi vacant de cantonnier est offert par la ville de Sisteron. Les personnes aptes à remplir ce poste peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie.

Avis. — M. Auguste MAYAN, viticulteur-pépiniériste à Robion (Vaucluse) informe ses clients qu'il sera à SISTERON le 12 décembre au *Café de la Paix* et qu'il se fera un plaisir de prendre toute commande plants de vignes soit greffés ou producteurs.

Chiffre d'affaires — L'impôt sur le chiffre d'affaires sera perçu à la mairie le mardi 11 décembre aux heures habituelles.

Tous les artisans sont invités à venir prendre les renseignements les concernant.

Laiterie. — M. Javel Gaston, propriétaire à Sisteron informe le public qu'il tient tous les jours du lait à sa disposition.

—o—

Les Echos de la semaine nous parvenant trop tard pour ce numéro seront publiés samedi prochain.

MESDAMES !

L'Institut de Beauté Berger de Cheddes de Paris a l'honneur d'informer son élégante clientèle que la vente exclusive de ses **Produits** pour **Sisteron et Laragne** se trouve chez **Mme PAUL**, modiste **34**, rue Droite, Sisteron.

***

Pour les familles nombreuses de nos montagnes. — Les Méres de famille candidates au legs de M. BRUNET pour l'année 1923 sont priées de faire connaître à M. le Président du Touring-Club de France, 65, Avenue de la Grande Armée, Paris - 16e. - avant le 31 Décembre 1923. Il est rappelé que les conditions sont les suivantes :

1° — Etre femme de guide des Alpes Françaises reconnu par le Club Alpin Français;

2° — Habiter une commune d'au moins mille mètres d'altitude;

3° — Avoir au moins SEPT enfants qui devront tous être nés dans une commune d'au moins mille mètres d'altitude.

***

L'Almanach illustré 1924 du *Petit Provençal* contenant les foires d'un grand nombre de départements est en vente au prix de 1 fr 50 ; **les Agendas de Bureau** pour 1924 sont en vente à l'imprimerie-librairie Pascal LIEUTIER, Sisteron

Casino-Cinéma

Programme du samedi 8 décembre, soirée à 9 h. et du dimanche 9, matinée à 3 h. 30.

L'Enfant du Carnaval, drame en 5 parties.

VIDOCQ, grand roman d'aventures en 10 épisodes d'Arthur Bernède ; 8e épisode : La mère douloureuse.

L'erreur de Charlot, par Charlie Chaplin, Comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : Soirée, parterre 2 fr. galerie 1,50 ; Matinée, entrée générale 1,50 enfants moins de 12 ans, 1 fr.

Prochainement la direction nous donnera un des plus beaux films tourné en 1922. le grand roman bien connu de tous : LES MYSTERES DE PARIS d Eugéne Süe en 12 Episodes. La date sera publiée ultérieurement.

ETAT-CIVIL

du 1 au 7 décembre 1923

NAISSANCES

Ginette Antonia Gabrielle Marie Louise Gaubert, rue de Provence.

Reine Juliette Marie Chevaly rue Chapusie

MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Décès

Noémie Claire Granger 56 ans, Veuve Richaud rue Droite.

Louis Lieutier 74 ans, rue Chapusie.

Service des Messageries

entre GAP et MARSEILLE

par Autobus

M. GAILLARD, entrepreneur de transports à Gap, informe le public qu'il organise un service autobus entre Gap et Marseille avec départ de Gap tous les mercredis à 5 h. ; passage à Sisteron à 7 heures.

Pour tous renseignements s'adresser : à Gap, chez M. Gaillard ; à Sisteron, au café du Commerce ; à Marseille, bureau à l'Hôtel du Petit Versailles, rue Nationale.

LOCATION AUTOMOBILES

Jean GALVEZ

Café du Commerce - **Sisteron**

Téléphone 2

© VILLE DE SISTERON

Point n'est besoin de réclame pour les bonnes et anciennes maisons les clients la faisant eux-mêmes.

Mme Vve ANDRÉ

33, Grande Rue

tient seulement à les informer qu'elle vient de recevoir un grand assortiment de toutes les marchandises d'hiver :

COSTUMES draperies, hommes jeunes gens et enfants ;

PARDESSUS droits, croisés, raglans, haute nouveauté ;

Choix considérable de FOURRURE ; de très bonne qualité au plus bas prix : Chêvre grise et brune, Loup de Siam, Agneau noir, etc. ;

IMPERMEABLES en tous genres ;

VELOURS confectionnés et en pièces ;

Bonnaterie — Ganterie
Chemiserie — Cravates, Cache-cols etc., etc

Ne s'occupant que des vêtements et accessoires concernant la toilette des Messieurs la maison offre un très grand choix d'articles nouveaux et fantaisie à des prix défiant toute concurrence, ainsi que de belles draperies fran aises et angaises pour COMPLETS et PARDESSUS mesures

Mme ANDRE ayant repris le dépôt des **Blouses de la Villette** est heureuse d'en informer ses clients qui trouveront chez elle cette marque si connue et appréciée.

Distribution de calendrier à tout acheteur.

R. C. Sisteron 95.

Le Brouillard

Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et catarrheux une cause d'accès douloureux et prolongés. On prévient ces crises en faisant usage de la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe et la toux des bronchites chroniques. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impô compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri IV, Paris. R. C, Seine 65463

L'Agenda P. L. M. 1924 vient de paraître. Bien qu'il comporte, cette année, 16 hors-texte en couleurs (alors que les éditions précédentes n'en contenaient que 12), son prix n'est pas augmenté : il est vendu 5 fr. avec sa prime (une artistique pochette de 12 cartes postales héliogravées)

La faveur croissante dont l'Agenda P.L.M. jouit dans le public l'a rendu, les années passées, très rapidement introuvable et, malgré l'accroissement progressif de son important tirage, d'innombrables demandes d'acheteurs (plus de 10.000 l'an dernier) n'ont pu être satisfaites.

On ne saurait donc trop engager les collectionneurs de ce recueil annuel à se le procurer dès maintenant aux bibliothèques des gares du réseau P.L.M. et aux bureaux de ville de la Compagnie.

Les personnes qui désireraient recevoir l'Agenda franco à domicile par poste, recommandé, n'ont qu'à faire parvenir, au Service de la Publicité P.L.M. Bd Diderot, N° 20, à Paris, leur souscription accompagnée d'un mandat-poste de 6 fr. 90 pour la France et de 7 fr. 70 pour l'étranger.

En vente à la librairie LIEUTIER

HERNIE

HORS DU JURY et HORS CONCOURS

LA GUERISON Certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote à compression souple **M. GLASER** le grand *spécialiste de Paris, 44, Boulev. Sébastopol, (anciennement No 63)*. Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

M. Julien Henri à St-Michel (B-A) hernies guéries.

M. Sabatier A. à Bédaride (Vaucluse) Hernie guérie.

M. Portier M. à Piolène (Vaucluse) Hernie guérie.

M. Airal M. à St-Martial par Sumène (Gard) Enfant hernie guérie.

M. Farre Xavier à Falque par Marges (Drôme) Hernies guéries.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à DIGNE, 8 Décembre, Hôtel Boyer-Mistre.

à FORCALQUIER, 9 Décem de 8 h. à 3 h. Hôtel des Lices.

à **SISTERON**, 10 Décem. Hôtel des Acacias

Sur demande adressée à M. GLASER, Bd Sébastopol, 44 (Anc^t N° 63) PARIS, le TRAITE de la HERNIE est envoyé franco. R. C. Seine 102.310.

Le CINÉMA chez soi

PATHÉ-BABY

Agent et Dépositaire pour la région :

C. LALLEMENT

Optique - Sciences - T. S. F.

74, Bd Gassendi, **DIGNE**

Tarifs et catalogue contre 1 fr en timbres — Renseignements sur demande — Les appareils sont livrables à lettre lue.

R. C. Digne 104.

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE
Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages — *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* — **30** cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements :
Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.
Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

La Taxe de séjour sur les Etrangers

On se rappelle qu'au mois d'août, un des champions du nationalisme intégral, M. Taittinger, député du Sud-Ouest avait proposé de taxer les étrangers qui viennent s'éjourner en France.

Ils seraient passés en douane et auraient acquitté une taxe tout comme un chapeau et une pièce de vin.

M. Taittinger se flattait à la fois d'éliminer des visiteurs qui lui paraissaient indésirables et de procurer au Trésor une centaine de millions par an.

La contradiction de ses deux thèses ne lui était apparue à aucun moment, bien qu'elle fut éclatante pour toute sa vision normale.

M. Taittinger eut une mauvaise presse et certains de ses amis mêmes lui firent comprendre qu'il allait un peu loin.

On peut être nationaliste et mépriser les étrangers en tant que tels, et ne pas mépriser pourtant les profits que rapporte un commerce courtois avec eux.

Tandis qu'on appelle de toutes parts les touristes en France, en leur vantant justement les beautés de ce pays, il y avait quelque manque de tenue à les rançonner, et ce procédé pouvait les écarter et priver telle ou telle corporation d'un bénéfice substantiel.

Puis la diplomatie s'est mise en route.

Elle a recueilli les opinions de l'extérieur et les a transmises au Quai d'Orsay.

Et le chef du Quai d'Orsay qui est présentement M. Poincaré, a montré à M. Taittinger qu'il y aurait danger à insister, car des représailles étaient à redouter.

M. Taittinger s'est incliné, ce qui prouve qu'il ne tient pas beaucoup à ses idées ou qu'il les mûrit insuffisamment avant de les exprimer.

Les étrangers pourront continuer à venir à Paris, à Biarritz et dans les Alpes et faire la tournée des grands ducs sans payer une taxe attachée à leur qualité

UNE BONNE NOUVELLE ! !

MIR, tailleur

Traverse de la Place, Sisteron

Se charge de toute façon et réparation

Travail soigné - Prix modérés

Etude de Me Guillaume Buès,
Notaire à **Sisteron** (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me **Buès**, notaire à Sisteron, le trente novembre mil-neuf-cent-vingt-trois, Monsieur Albert-Joseph-Victor **Blanc**, propriétaire et limonadier, et Madame Louise-Angéle-Agathe **Moullet** son épouse, sans profession, demeurant ensemble à Sisteron.

Ont vendu à Monsieur Jean-Michel **Galvez-Ramos**, mécanicien demeurant au même lieu,

Le fonds de commerce de café, connu sous le nom de *Café du Commerce* qu'ils exploitaient à Sisteron, rue de Provence, dans un immeuble leur appartenant.

Oppositions dans les dix jours de la présente insertion en l'étude de Me **Buès**, domicile élu.

Pour première insertion :
G. BUES.

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels**. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, pharmacie Bœuf.

Avis.

Un concours pour l'emploi d'architecte départemental sera ouvert à la Préfecture des Basses-Alpes le lundi 7 Janvier 1924.

Le programme du concours ainsi que tous autres renseignements relatifs à l'emploi d'architecte départemental seront adressés aux candidats qui en feront la demande à la Préfecture, 1e Division, avant le 15 décembre 1923.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Pour vos Photographies et Agrandissements

adressez-vous à

Raybaud

photographe

98, Boulevard Gassendi, à DIGNE

Succursale, Librairie CLERGUE à SISTERON

Dans votre intérêt méfiez-vous

des soi-disant photographes et des courtiers qui viennent jusque

chez vous

vous offrir des Agrandissements

gratuits

personne ne peut travailler

pour rien

R. C. Digne 111

M. **RAYBAUD**, opèrera à SISTERON le **10** Décembre.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

Médaille de Vermeil — 9, Boulevard Gassendi, DIGNE — Médaille d'Or

Spécialité de chapeaux collés

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe
Réparations et transformations en tous genres
Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES
RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET RÉPARATIONS
Lincoln **Ford** Fordson
VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :
Francis JOURDAN
Garage Moderne - **SISTERON**

R. C. Sisteron, 206

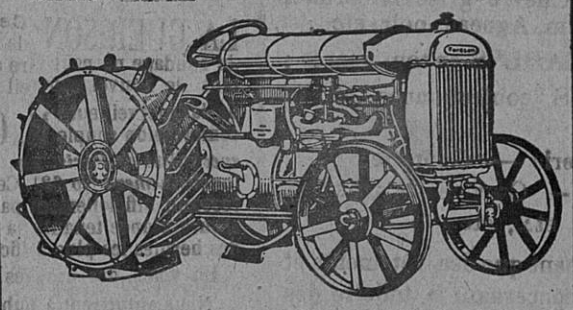

PRIX
Frs **9000**
PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état
Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER
(Anciennement le TRESOR-GESTION)
Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au
Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé
Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :
47, rue Saunerie - SISTERON

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | OUTILLAGE MODERNE

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,
SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 67...

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron ...

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON